



Doc. 14337  
28 juin 2017

## Mettre fin aux violences sexuelles et au harcèlement des femmes dans l'espace public

### Amendement<sup>1</sup> n° 4

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

*Dans le projet de résolution, après le paragraphe 7.5, insérer le paragraphe suivant:*

«à veiller à la présence régulière dans les établissements de conseillers spécialisés, de médiateurs et/ou de psychologues, qui devraient être disponibles pour les élèves, leurs parents et leurs enseignants, et devraient être formés pour aider ceux qui ont connu la violence, qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins;»

---

1. 2017 - Troisième partie de session

